

# Un Belge sur cinq fume : c'est mieux

**La Fondation contre le cancer a publié hier une étude sur le tabac.** Les résultats sont positifs, mais la fondation voudrait aller plus loin.

● **Anne SANDRONT**

**U**n Belge sur cinq fume, alors qu'ils étaient un sur quatre en 2014, selon l'enquête réalisée auprès de 3 009 Belges entre le mois d'octobre et de novembre. Au niveau de la prévention, l'étude est très utile, selon Luk Joossens, Expert en prévention du tabac à la Fondation.

« Prenons la mesure d'interdiction de fumer dans les cafés. On avait toujours dit que ça serait impossible à faire accepter, et on voit aujourd'hui que 82 % des sondés trouvent que c'est une bonne chose, dont 66 % des fumeurs. Cette interdiction est de mieux en mieux respectée. »

## **Les mesures antitabac bien soutenues**

Le sociologue Luk Joossen constate que d'autres mesures antitabac sont bien perçues par les personnes sondées. « 91 % des gens – 87 % des fumeurs – sont en faveur d'une interdiction de fumer en voiture en présence de mi-

neurs. 71 % sont d'accord avec une interdiction totale de la publicité dans les points de vente. Et 50 % sont en faveur des emballages neutres, sans logo ni couleur attrayante, où le message de santé est renforcé. Seulement 25 % sont contre... Et 25 % sont sans avis. »

Malgré ces résultats positifs, Luk Joossen n'est pas hyperoptimiste à propos de la situation belge. « En France, la loi Touraine a été votée en décembre et devrait être appliquée dans le courant du mois de janvier. Donc, dès le mois de mai, les Français auront des paquets de cigarette neutres, ne pourront plus fumer en voiture. Il ne pourra plus non plus y avoir de la publicité pour la cigarette dans les lieux de vente. La Grande-Bretagne

et l'Irlande vont aussi dans la même direction. »

« Chez nous, on a vu que le gouvernement a augmenté le prix du tabac, mais il n'a pris aucune mesure. En mars, la proposition de Catherine Fonck sur les paquets neutres a été rejetée. On espère qu'il y aura un débat sur ces trois mesures : le paquet neutre, l'interdiction de fumer en voiture avec des enfants et l'interdiction de la publicité sur les lieux de vente. »

Actuellement, un fumeur sur cinq admet avoir vu une publicité pour du tabac dans les trois derniers mois, essentiellement à la librairie (54 %). Or un fumeur sur trois achète ses cigarettes en librairie (31 %) et un sur cinq en supermarché. ■

## **Cigarette électronique : que faire ?**

La cigarette électronique gagne des parts de marché : alors que 77 % des fumeurs fument des cigarettes traditionnelles, 6 % vapotent, contre seulement 2 % les deux dernières années. 10 % des Belges ont déjà essayé la cigarette électronique.

« Si la cigarette électronique est utilisée pour arrêter de fumer, c'est bien, remarque Luk Joossens. D'après l'enquête, c'est le cas dans 68 % des cas.

Mais si on arrive à la cigarette en commençant par vapoter, c'est une mauvaise chose. »

Le sociologue rappelle que l'avis du conseil supérieur de la santé publique est favorable à l'interdiction de la publicité pour la cigarette électronique, à cause de la ressemblance avec la cigarette traditionnelle. Il est favorable à l'interdiction de vapoter dans les endroits où il est interdit de fumer : restaurants, cafés, etc.



C'est la moyenne  
pour un fumeur  
quotidien

## Les Wallons fument plus



**68%**

POUR ARRÊTER  
DE FUMER

## Fumer quoi?

**77%**  Cigarette

**34%**  Tabac à rouler

**8%**  Cigare et cigarillo

**6%**  Cigarette électronique

PARMI LES  
FUMEURS

**72 %**

regrettent d'avoir  
commencé de fumer

ET

**68 %**

voudraient arrêter